

اسم: مسابقة في الثقافة العامة باللغة الفرنسية
الرقم: المدة ساعة واحدة

Travailler chez soi : Une révolution tranquille.

L'essor du télétravail

- 1 En 2004, le télétravail représentait en France entre 15 et 17% des actifs, soit un salarié sur sept : ils sont deux fois plus nombreux maintenant.

Les salariés concernés sont surtout des professions à forte composante intellectuelle-consultants, cadres, informaticiens, journalistes...pour lesquelles l'ordinateur est l'outil principal.

À qui profite vraiment le télétravail ?

- 5 Le travail à domicile recouvre une grande diversité de statuts et d'horaires. Pour la plupart des salariés d'entreprise, le télétravail ne concerne qu'une partie de leur temps (une ou deux journées sur cinq). La plupart de ceux qui travaillent à domicile à temps complet sont des indépendants.

À qui profite le télétravail ? La réponse est presque unanime : à presque tout le monde. C'est du moins ce que montrent les enquêtes disponibles.

- 10 Du côté des salariés tout d'abord, le bilan est très largement positif. Le premier avantage est évident : gain de temps, gain d'argent.

Travailler chez soi, c'est économiser du temps et de l'argent sur le transport, sans compter le coût des repas à l'extérieur, la possibilité d'aller chercher ses enfants à l'école. Ce temps gagné est directement réinvesti dans le travail, ce qui permet finalement de mieux gérer la charge de travail. De plus, le gain de temps ne se

- 15 limite pas aux transports. La plupart des salariés savent bien que l'entreprise est un lieu où l'on perd beaucoup de temps : réunions interminables, discussions inattendues et des digressions inutiles.

Solitude et autonomie

Le revers de la médaille pourrait bien sûr être l'isolement du salarié et le risque de dissolution du collectif de travail. Ce risque est toutefois réduit quand le télétravail ne concerne qu'une ou deux journées par semaine, ce qui n'est pas suffisant pour se couper de ses collègues.

- 20 Quant au sentiment d'isolement personnel, il est très différent selon que la personne est célibataire ou non, et selon les liens professionnels qu'elle tisse au quotidien – ou non- avec des collègues.

Sciences Humaines, N° 269 Avril 2015

I-Questions : (12pts)

- 1- Choisissez et recopiez la bonne réponse : (2,5 pts)
- a) Ce texte est tiré d'un : hebdomadaire quotidien mensuel
- b) Les deux points utilisés dans le titre expriment :
 la cause et la conséquence l'opposition le but
- c) En 2015, le nombre des actifs au télétravail : a augmenté a diminué est resté le même
- d) Les conséquences du télétravail sont identifiées par :
 les entrepreneurs les sondages d'opinion les salariés
- e) Le télétravail se limite : à un plein temps au week-end à un temps partiel
- 2- a) Recopiez le tableau puis complétez-le par les informations relevées dans les lignes 10 à 21. (3pts)

Les avantages du télétravail	Domaine	Les inconvénients du télétravail	Domaine
-	-	-	-

- b) Que déduisez-vous quant à l'impact du télétravail confirmé par les enquêtes, sur les salariés ? (1,5 pt)
- 3- a) Relevez, dans les lignes 10 à 16, quatre modalisateurs. (2pts)
- b) Relevez dans le même passage (L.10...16) une figure de style et nommez-la. (1pt)
- c) À l'appui de vos réponses aux parties a et b, précisez la prise de position du locuteur par rapport au télétravail. (2 pts)

II- Production écrite : (8pts)

Sujet : Le travail collaboratif désigne la coopération entre les membres d'une équipe, afin d'atteindre un but commun. **Qu'en pensez-vous ?** Quelle que soit votre réponse, **exposez-la** dans un développement cohérent de 15 lignes.